



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Valéo

Question écrite n° 61168

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation des établissements Valeo. En effet, l'équipementier automobile Valeo a annoncé des réductions de ses effectifs et des cessions d'activités représentant environ 10 % de son chiffre d'affaires afin de redresser une situation qu'il qualifie de « grave ». Bien que n'ayant donné aucun chiffre, ni aucun site, Valeo a indiqué dans un communiqué qu'il « entend réduire des effectifs en agissant sur les emplois temporaires ». De plus, Valeo affirme traverser la « crise la plus grave qu'il ait connue depuis 15 ans » et souhaite « se dégager rapidement des activités sans position de leadership, qui pèsent structurellement sur ses marges et sa trésorerie ». Il faut noter que les emplois temporaires sont très nombreux dans les effectifs de cette entreprise et que la dénomination par Valeo de sureffectif ne correspond pas à la pratique habituelle par celle-ci de l'intérim et des contrats précaires. Etant donné les licenciements annoncés chez Danone, Marks & Spencer, Philips, AOM, Air Littoral, Air Liberté, Dim, etc., l'on comprend que les salariés de l'entreprise Valeo s'inquiètent pour leur emploi. Le secteur d'Issoire et de Brassac-les-Mines dans le Puy-de-Dôme a subi des drames économiques et sociaux lors de la fermeture des mines en 1978 et des établissements Dussolier en 1983 qui, non seulement laissent de lourdes traces, mais dont les conséquences en matière de perte d'emploi ne sont pas encore résorbées. Il est facile d'imaginer les inquiétudes du personnel Valeo dans un tel contexte. Il lui demande s'il peut lui apporter des informations sur le devenir des établissements Valeo dans ce bassin d'emploi.

Texte de la réponse

Le groupe Valeo a annoncé récemment une restructuration de ses activités, dont les principaux volets sont une rationalisation de ses branches déficitaires, une réorganisation de ses activités insuffisamment performantes sur le plan industriel et un réexamen de sa stratégie dans les domaines d'activité dans lesquels le groupe n'occupe pas de position forte sur le marché mondial ou sur le marché européen. Le contexte dans lequel les équipementiers automobiles doivent désormais évoluer est difficile : la concurrence sévère que se livrent les constructeurs automobiles à l'échelle mondiale a pour conséquence d'amener ceux-ci à rechercher en permanence une maîtrise des coûts à tous les niveaux, en particulier en demandant à leurs fournisseurs de faire des efforts substantiels en matière de prix. Pour cette raison, les équipementiers automobiles sont conduits à mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de leur organisation et à réaliser des gains de productivité significatifs. Le tassement des principaux débouchés du groupe Valeo observé depuis quelques mois, notamment sur le marché américain, s'est traduit, dans ce contexte, par une dégradation de la situation économique de l'entreprise et a amené cette dernière à engager notamment une rationalisation de ses divisions Systèmes de liaisons et Eclairage-signalisation et à mettre en vente sa division Filtrauto, issue de l'acquisition de l'activité Equipements automobiles du groupe Labinal en juillet 2000. Ce sont les seules mesures annoncées par le groupe Valeo concernant ses implantations industrielles localisées en France. S'agissant de l'usine de la division Systèmes d'essuyage d'Issoire, il convient de souligner les atouts dont dispose cette dernière dans le contexte actuel. Cet établissement est rattaché à une division qui se situe au premier rang mondial dans son domaine d'activité et qui a réalisé des efforts importants au cours des dernières années, en renouvelant la

gamme des composants et en s'appuyant sur les possibilités offertes par le développement de l'électronique afin d'améliorer les performances de la fonction « essuyage ». Cela s'est traduit par une progression notable de ses débouchés au cours des dernières années. L'usine d'Issoire s'intègre, au total, dans une branche qui a obtenu récemment des résultats encourageants. Le secrétaire d'Etat à l'industrie reste attentif à l'évolution de la situation du groupe Valeo au cours des prochains mois et veillera, en particulier, aux conditions dans lesquelles les mesures sociales accompagnant les diverses opérations de restructuration décidées récemment par ce groupe sur le territoire français seront mises en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61168

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2925

Réponse publiée le : 9 juillet 2001, page 4010